

REVISION N° 2
Approbation - 2019

LYON 4^e arrondissement

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES C.5.1.1



C.5.1.1 Informations complémentaires

Lyon 4^{ème}

En ce qui concerne **Lyon 4^{ème} arrondissement** ces ouvrages sont :

- **CAVITÉ** : Relatif aux sites recélant des cavités souterraines :

(Article L56 3-6 du code de l'environnement)

Métropole de Lyon
Direction de l'Eau - Unité Galeries
117 boulevard Vivier Merle
69003 LYON ☎ **04.26.99.32.02**

NOTA :

Pour une création ou une modification d'une construction située dans un **site de cavités souterraines** le demandeur devra se mettre en relation avec l'unité galeries de la Direction de l'Eau afin de rendre les conditions d'exécution des travaux possible au regard des risques d'effondrement du sol ou de destruction des galeries de captage et de leurs exutoires pour ne pas entraver la circulation des eaux souterraines qui pourrait entraîner des désordres dans la structure des bâtiments, des voiries publiques et fragiliser la tenue des sols et des sous-sols

- **MÉTRO** : Relatif au tréfonds des ouvrages du métro :

- Ligne C, HOTEL DE VILLE/CUIRE
 - Station Hénon (ligne C)
 - Station Croix-Rousse (ligne C)

SYTRAL
21 boulevard Vivier Merle
69003 LYON ☎ **04.72.84.58.00**

NOTA :

- Pour un projet objet d'un PC situé dans une zone **jusqu'à 15m** du tréfonds des ouvrages du métro le Requérant devra se mettre en relation avec Le SYTRAL afin de rendre les conditions d'exécution des travaux conformes à l'article 72 du décret 2003-425.
- Pour un projet objet d'un PC situé dans une zone **entre 15 et 50m** du tréfonds des ouvrages du métro le Requérant devra signaler son projet au SYTRAL afin de rendre les conditions d'exécution des travaux conformes à l'article 72 du décret 2003-425.

C.5.1.1 Informations complémentaires

Lyon 4^{ème}

- TUNNEL : Relatifs aux tunnels :

- Tunnels routier et modes doux de la Croix-Rousse
Métropole de Lyon
DGUP – Direction de la Voirie –
Service Ouvrages - Unité Tunnels
33 montée de Choulans
69005 LYON

 04.72.77.86.51

NOTA : La **SNCF** demande à être consultée pour tout permis situé au-dessus du tunnel, et pour tout permis nécessitant des tirs de mines dans les périmètres réglementés.
Les autres services demandent à être informés en cas de permis de construire au-dessus du tunnel.

C.5.1.1 Informations complémentaires

Lyon 4^{ème}

NOTICE DE PRESENTATION DE LA ZONE ARCHEOLOGIQUE DE SAISINE

Le décret 2002-89 du 16 janvier 2002, relatif aux procédures administratives en matière d'archéologie préventive, prévoit que soient instituées, par arrêté préfectoral, des zones archéologiques de saisine sur certains dossiers d'urbanisme, afin que puissent être édictées des prescriptions d'archéologie préventive.

A ce titre, a été définie sur le territoire de la ville de Lyon, une zone dont la délimitation s'appuie sur le passé archéologique très riche de la ville, lequel peut être résumé comme suit : .

Les interventions d'archéologie préventive menées ces 20 dernières années à Lyon, ont considérablement renouvelé l'histoire de la topographie de la ville.

Les témoins les plus anciens d'une occupation humaine sont constitués par de nombreux silex taillés (armatures de flèches, harpons, outils...) attribués aux populations de la fin de la période glaciaire, à l'Epipaléolithique (de 10 000 à 8000 ans av. J.-C.) et au Mésolithique (de 8000 à 6000 av. J.-C.). Ils ont été retrouvés à Vaise, lors des fouilles préalables au périphérique nord de Lyon. Les études environnementales précisent que les installations humaines correspondant à ces vestiges étaient probablement localisées sur les hauteurs voisines, et que ces silex ont été transportés au bas des versants par ravinement.

Au Néolithique (5000 à 2500 av. J.-C.), plusieurs occupations sont attestées dans différents lieux de la plaine de Vaise, où des vestiges structurés et mobiliers se succèdent au long de cette période qui voit l'émergence de l'agriculture et de l'élevage. Depuis 1985, ce sont plusieurs gisements qui ont été mis au jour lors des travaux de construction du métro à Gorge de Loup, ou sur des friches industrielles rue du Souvenir, rue du Docteur Horand, au quartier Saint-Pierre, et plus récemment avant la réalisation du périphérique nord, rue Mouillard et rue du 25^e RTS.

C'est encore dans le 9^{ème} arrondissement, que des vestiges d'habitat de l'âge du Bronze (2000 à 800 av. J.-C.) ont été mis en évidence à plusieurs reprises, à Gorge-de-Loup, Place de Paris, rue du Souvenir, dans le quartier de l'Industrie. Les fouilles du périphérique nord ont également livré, sur un secteur de près de 5000 m², plusieurs ensembles de vestiges correspondant à des petites unités d'habitation, séparées par des palissades, et entourées de foyers, de silos de stockage de céréales et des fosses de rejets.

Mais l'on a aussi trouvé des vestiges de cette période, où les activités humaines se diversifient et où les structures sociales se complexifient, en rive gauche du Rhône, dans le 7^{ème} arrondissement, qui a livré deux gisements, rue du Père Chevrier et rue des Trois-Pierres.

Là encore, les observations sur le paléoenvironnement pour cette période dans la plaine de Vaise, indiquent une tendance à la diminution du couvert forestier du fait des activités humaines, accentuant les phénomènes de ravinement et de destruction par érosion.

L'occupation du premier âge du Fer (800 - 450 av. J.-C.) est tout aussi bien représentée à Vaise, dans la continuité des installations antérieures, avec, toutefois, moins de vestiges structurés : rue Gorge-de-Loup, quartier Saint-Pierre, rue du Docteur Horand et rue Marietton.

En revanche, des structures construites au second âge du Fer (450 à 50 av. J.-C.) ont été étudiées rue Marietton et rue du Souvenir. Sur ce dernier site, il s'agit de plusieurs bâtiments édifiés en pierre et qui s'inscrivent à l'intérieur d'une enceinte. Les matériaux utilisés attestent, sinon d'une romanisation, encore précoce pour la Gaule au II^e s. av. J.-C., d'échanges commerciaux et techniques : *tegulae* et *imbrices*, enduits peints, dalles en calcaire du Midi. Ils sont une preuve supplémentaire de l'occupation du site de Lyon, bien antérieurement à la fondation de la colonie par un lieutenant de César, Lucius Munatius Plancus, en 43 av. J.-C.

C.5.1.1 Informations complémentaires

Lyon 4^{ème}

Cette colonie va se développer sur la colline de Fourvière, pour devenir, sous l'empereur Auguste, la capitale de la Gaule Lyonnaise et jouer de fait le rôle de capitale des Gaules, par sa position éminente dans l'organisation administrative, politique et religieuse de l'ensemble de la Gaule. C'est à Agrippa que l'on doit le réseau routier en étoile de la Gaule dont le centre est Lugdunum, avec quatre grandes voies qui partent vers les grandes destinations militaires et commerciales : voies d'Aquitaine, du Rhin, de l'Océan et de la Narbonnaise, et dont quelques tronçons ont pu être repérés. Il faut bien sûr ajouter la voie d'Italie, par le compendium de Vienne, et dont les vestiges ont été mis au jour rue du Père Chevrier.

Est-il nécessaire de rappeler que c'est à Fourvière que se situent les principaux monuments publics de Lugdunum : forum, théâtre, Odéon, thermes, sanctuaire du culte impérial... En revanche, la localisation du cirque demeure inconnue tout comme celle de l'atelier monétaire et de la caserne abritant la cohorte urbaine qui en avait la garde. Les fouilles récentes infirment ou précisent les interprétations et les datations de certains de ces édifices, établies par une longue tradition. Ainsi, le grand ensemble édifié près du théâtre et dénommé "sanctuaire de Cybèle", aurait été en fait, dans l'une de ces phases d'occupation, le prétoire, c'est à dire la vaste demeure du gouverneur de la province.

L'alimentation en eau de la ville haute était assurée par quatre aqueducs, construits avec une haute technicité par les ingénieurs romains : l'aqueduc des Monts d'Or, celui du Gier, de l'Yzeron et de la Brévenne, et dont certains vestiges sont encore visibles sur le territoire de Lyon.

Un autre lieu d'importance se situe sur les pentes de la Croix-Rousse. Il s'agit du sanctuaire fédéral, inauguré par Drusus en 12 av. J.-C., où se réunissaient le 1^{er} août de chaque année, les délégués des 60 peuples de la Gaule. Sa localisation précise demeure incertaine, mais il est probable qu'il s'élevait aux abords de la rue Burdeau, non loin de la rue des Tables-Claudienne, dont le nom vient de la découverte du fameux texte de l'empereur Claude, aujourd'hui conservé au musée gallo-romain. A proximité est érigé l'amphithéâtre où furent suppliciés les martyrs chrétiens, dont la célèbre Blandine, en 177.

A côté des édifices publics antiques, les fouilles ont mis au jour nombre de vestiges d'habitats privés: dans le clos du Verbe Incarné, dans l'enceinte de l'hôpital du Calvaire, rue des Farges, où encore rue Berthet au pied du vallon de Trion... Même dans la Presqu'île, traversée par des bras du Rhône, et donc dans un secteur soumis aux crues du fleuve, des habitats sont observés dès la première moitié du I^{er} siècle. Pour le II^e siècle, on note les traces de nombreux travaux visant à rehausser le niveau du sol pour échapper aux inondations. Les observations géomorphologiques permettent de retracer l'évolution de cet environnement instable soumis aux caprices des cours d'eau.

Des ateliers de potiers antiques ont été repérés sur la colline de Fourvière, à Loyasse et à la Sarra, mais c'est en rive gauche de la Saône qu'ils sont les plus nombreux, au plus près d'une voie de transport : quai Saint-Vincent, montée de la Butte, aux Subsistances, rue de la Muette où l'on a également mis au jour des ateliers de verriers... Récemment, c'est encore le 9^{ème} arrondissement, qui a enrichi cet annuaire, avec deux sites, rue Cottin et rue du Chapeau Rouge. Ce dernier atelier était installé à l'emplacement d'une carrière de schiste, dont les matériaux avaient servi dès le début de notre ère à la construction des maisons et des infrastructures.

Les périodes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age sont représentées à Lyon par les édifices paléochrétiens de Saint-Just, Saint-Irénée, Saint-Laurent-de-Choulans et du Groupe Episcopal. Des observations ponctuelles sur l'habitat privé de ces périodes ont été effectuées place Benoît Crépu, rue Pierre-Audry, place des Célestins, rue des Chartreux...

La période médiévale est bien représentée dans la Presqu'île, en rive droite de la Saône et à l'île Barbe. Des fouilles importantes concernant cette période ont été réalisées lors de la construction des parcs de stationnement souterrain : place des Terreaux, de la Bourse, de la République et des Célestins. Les édifices religieux ont fait, et font encore à l'occasion de travaux de restauration, l'objet d'études archéologiques : Saint-Jean, Saint-Nizier, Sainte-Blandine à Ainay et plus récemment Saint-Paul.

C.5.1.1 Informations complémentaires

Lyon 4^{ème}

Au Moyen-Age, le bourg de la Guillotière se développe en rive gauche du Rhône, grâce à la construction dès le XII^e siècle d'un solide pont en bois, et parallèlement on constate l'établissement de nombreuses maisons fortes sur cette même rive : Béchevelin, Gerland, château de Champagne, fort la Motte...

La marque de la Renaissance est encore très présente dans le paysage actuel de Lyon, à Saint-Jean, à Saint-Georges, rue Mercière... A plusieurs reprises, ce patrimoine bâti exceptionnel a pu bénéficier, lors de travaux de réhabilitation, d'études archéologiques associant recherches en archives et observations de terrain permettant de mieux connaître l'évolution historique du bâti lyonnais et son insertion dans le tissu urbain. Les meilleurs exemples en sont l'Hôtel de Gadagne, qui abrite le Musée d'histoire de la Ville, et la maison du Chamarié située 37, rue Saint-Jean...

Annexe à l'arrêté N° 04-167 du 1er avril 2004